

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025

du 16 JANVIER au 15 FEVRIER



La Commune de Morre RECHERCHE 3 agents recenseurs

Période de travail de début janvier à fin février / début mars 2025

Début janvier : 2 après-midis de formation obligatoires les 7 et 14 janvier + tournée de reconnaissance des adresses à recenser

Du jeudi 16 janvier jusqu'à la fin de la collecte :

- Disponibilité quotidienne y compris le samedi
- Large amplitude dans les horaires
- Pas de congé pendant toute la durée de la collecte

● Descriptif des tâches à réaliser :

- Se former
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses à recenser sur son secteur
- Déposer les documents chez les habitants
- Suivre l'avancement de la collecte et réponses par internet
- Pour les réponses papier, récupérer les questionnaires et effectuer les contrôles
- Effectuer les relances
- Rencontrer le coordonnateur communal régulièrement
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents

● Profil recherché :

Ouvert à différents profils : agent de droit public, de droit privé, retraité ou pré-retraité, demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, mineur (16 ans révolus), personnes de nationalité étrangère sous réserves des règles régissant l'entrée et le séjour des étrangers en France.

- Disponibilité : du lundi au samedi à toute heure de la journée pour contacter les habitants et se rendre chez eux
- Capacité à assimiler les concepts : savoir se repérer sur plan, remplir un formulaire administratif et respecter ce qu'il a appris en formation
- Compétences relationnelles : être à l'aise dans les contacts avec la population, courtoisie et bonne présentation
- Moralité, neutralité et discrétion : respect du secret des échanges et des informations communiquées, parfaite moralité et ne doit en aucun cas faire état d'aucune opinion ou engagements politiques, religieux, syndicaux...
- Stabilité dans sa fonction
- Ordre et méthode : tournée de reconnaissance, numérotation des logements et report sur les documents, organisation du planning de visites, suivi des réponses internet et papier et relances, bonne tenue du carnet de collecte, classement des questionnaires papier collectés
- Ténacité : obligation parfois de se déplacer plusieurs fois chez les mêmes personnes
- Sensibilisation à internet : connaissance minimale d'internet et usage des sms

● Rémunération : Forfaitaire

Candidature à transmettre **avant le 30 novembre 2024** par courrier à Mairie de Morre – 16 rue de Saint Fort – 25660 MORRE ou par mail à mairiedemorre@wanadoo.fr.

Pour toute information, vous pouvez contacter la mairie au 03.81.81.25.27.

Le Maire,
Jean-Michel CAYUELA.

